

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 décembre 2015 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
M. Robert Bureau  
M<sup>me</sup> Lisette Fréchette  
M<sup>me</sup> Annic Gingras  
M. Jean-Claude Gosselin  
M. Jérôme Guillot-Hurtubise  
M. Réjean Lacroix, vice-président  
M. Daniel Lavoie  
M. Stéphane Lépine  
M. Steve Pelletier  
M<sup>me</sup> Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA  
M<sup>me</sup> Audrey Méthot, commissaire parent au primaire  
M<sup>me</sup> Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**ABSENCE**

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 25**

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-2015-149 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
17 NOVEMBRE 2015**

CC-2015-150 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas de question du public.

**RAPPORT ANNUEL**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, et le directeur général, Christian Provencher, présentent le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2014-2015.

CC-2015-151 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2014-2015 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES  
IMMEUBLES 2016-2017 À 2018-2019 (RÈGLE 201) – RETOUR DE  
CONSULTATION**

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU QUE la majorité des instances consultées sont en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017 à 2018-2019 (règle 201);

ATTENDU QUE les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération.

CC-2015-152 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE la règle 201 concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017 à 2018-2019 soit adoptée telle que présentée;

DE maintenir l'école Saint-Laurent ouverte pour la durée du prochain plan triennal 2016-2017 à 2018-2019;

DE renouveler le protocole d'entente sur une base annuelle avec la municipalité de Lawrenceville;

DE discuter du partage des coûts entre la Commission scolaire des Sommets et la municipalité de Lawrenceville au regard des investissements à faire dans les bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES  
ÉTABLISSEMENTS 2016-2017 (RÈGLE 202) – RETOUR DE  
CONSULTATION**

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU QUE toutes ces instances sont en accord avec le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements pour l'année scolaire 2016-2017 (règle 202).

CC-2015-153 Il est proposé par Stéphane Lépine, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements 2016-2017 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**RÈGLES ET CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES JEUNES DANS  
LES ÉCOLES 2016-2017 (RÈGLE 203) – RETOUR DE CONSULTATION**

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU QUE toutes les instances sont en accord avec le projet de règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles de la commission scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 (règle 203);

ATTENDU QUE les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération.

CC-2015-154 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte les règles et critères d'inscription des jeunes dans les écoles pour l'année scolaire 2016-2017 tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**BUDGET RÉVISÉ DES INVESTISSEMENTS**

Le directeur du Service des ressources financières et matérielles, Daniel Blais, et Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, présentent le budget révisé des dépenses d'investissements 2015-2016 qui fait état de la situation financière de la Commission scolaire des Sommets en date du 15 décembre 2015.

**VENTE DE L'IMMEUBLE SIS AU 409, RUE CHASSÉ À ASBESTOS  
(AMENDEMENT À LA RÉOLUTION CC-2011-08)**

CONSIDÉRANT que la résolution CC-2011-08 doit être amendée ;

CONSIDÉRANT que dans sa lettre du 19 octobre 2009, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé la Commission des Sommets à procéder à l'aliénation, par voie de soumissions publiques, de l'ancienne résidence Castonguay sise au 409, rue Chassé à Asbestos;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été publié en décembre 2010;

CONSIDÉRANT que la plus haute soumission reçue de messieurs Carlos et Jonathan Dion est d'une somme de 21 000 \$;

CONSIDÉRANT que cette vente concerne le lot numéro 5 495 168;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée de cet immeuble au 15 décembre 2015 est de 58 400 \$ ;

CONSIDÉRANT que conformément au Règlement sur les normes, les conditions, la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire (I-13.3,r.7), la Commission scolaire des Sommets n'a pas à obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour aliéner cet immeuble dont la valeur uniformisée est inférieure à 100 000 \$ ;

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

CC-2015-155 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets accepte l'offre d'achat de messieurs Carlos et Jonathan Dion d'une somme de 21 000 \$ pour l'immeuble sis au 409, rue Chassé à Asbestos (ancienne résidence Castonguay) et portant le numéro de lot 5 495 168;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien cette vente ;

QUE la présente résolution rescinde la résolution CC-2011-08 adoptée le 15 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

#### **COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Le président présente les travaux de la FCSQ en lien avec le projet de loi 86.

Il souhaite à tous les membres de Joyeuses Fêtes.

#### **COMMUNICATION DES COMITÉS**

##### **COMITE DE PARENTS**

Le comité de parents fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre. L'exécutif du comité de parents se rencontrera le 16 décembre 2015 en lien avec le projet de loi 86.

#### **COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général souhaite à tous une belle période des fêtes et remercie les commissaires de leur appui.

#### **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil présentent les affaires découlant des conseils d'établissements.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**CLÔTURE DE LA SÉANCE À 20 h 55**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2015-156 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire générale